

Réunion du 29 Septembre 2021 à 18h30

Tous présents

* La signature de l'achat du terrain des conjoints Guibert s'est déroulée le 21 septembre. Il est à noter que la parcelle était cadastrée section A n°409b, d'une superficie de 517 m² mais que suite au bornage elle est devenue A1166 pour une superficie de 581 m². Le prix restant identique, les frais notariés s'élèvent à 334 €.

Dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique, et suite à l'achat par la commune de cette parcelle jouxtant la propriété communale, il est proposé de mettre en place un espace de sport et de motricité de plein air.

Il serait envisageable également de réaménager le préau afin de l'isoler thermiquement, faciliter et sécuriser le passage de l'école à l'aire de motricité nouvellement créée. Cet aménagement pourrait également être utilisé par les enseignantes pour les activités sportives.

Les toilettes de l'école, installées sous le préau, pourraient être également réhabilitées.

Une étude serait programmée afin d'isoler et rénover les classes.

Cet espace, situé dans le centre bourg du village, sera également accessible aux familles et aux assistantes maternelles pour l'épanouissement des jeunes enfants.

Nous avons contacté M. Lucas, maître d'œuvre, afin qu'il nous fasse une proposition d'honoraires pour une étude préliminaire incluant les différents relevés, la mise en plans, la réalisation des esquisses, l'estimation des travaux par corps d'état et la réunion de présentation. Les honoraires sont de 1665,00 € HT soit 1998,00 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour lancer cette opération.

* Compte rendu de la réunion du syndicat d'eau du 24 septembre 2021

- l'assiette de calcul concernant la vente d'eau (en moyenne 104 899 m³) étant inférieure à celle qui était prévue lors de la signature du contrat en 2013 (128 394 m³), il convient de revoir le contrat d'affermage qui nous lie à la société SUEZ jusqu'en 2028

Afin de limiter l'impact financier de l'avenant sur la facture d'eau potable pour les abonnés, il a été décidé de baisser la dotation que doit SUEZ pour le renouvellement des canalisations de 30.000 €/an à 18 000 €/an à compter du 01/01/2022.

Cet aménagement permettra ainsi de limiter à + 0,0644 € la hausse du tarif de la part variable du prix du m³ d'eau consommés revenant à la société SUEZ.

- le conseil départemental souhaite engager des travaux de réhabilitation de la voirie et du parapet longeant une partie de la route allant de Périgny à Selommès. Avant de réaliser ces travaux, il convient de prévoir le renouvellement des canalisations de distribution de l'eau potable très fuyardes dans ce secteur. Ces travaux dont le montant s'élève à 62.628 € HT et qui débiteront fin 2021, seront pris en charge dans leur intégralité par la société SUEZ via le fond de travaux prévu au contrat.

Des aménagements du même type sont également envisagés rue Principale à Périgny (centre bourg), M. Gautier, société SUEZ doit finaliser le devis très prochainement en concertation avec les services de la DDT. Ces travaux sont prévus courant 2022.

- étude de faisabilité concernant la mise en place d'aménagements en vue de la réduction des teneurs en pesticides de l'eau potable distribuée aux abonnés (étude réalisée par M. Damien Guy de la société HADES).

Deux solutions sont envisageables :

- dilution via import d'eau en provenance de Crucheray avec mise en place d'un accélérateur.
- dilution via traitement des pesticides.

Après avoir étudié les avantages et les inconvénients de chaque procédé, le comité syndical a voté à l'unanimité pour la solution d'une unité de traitement des pesticides.

Afin d'avancer sur ce dossier, renseignements vont être pris auprès des différents organismes susceptibles de nous accorder une subvention pour ce genre d'aménagement.

* Travaux salle polyvalente

Jérôme Pally a vérifié le gaz, la VMC, les sorties de secours et il a changé les robinets poussoirs des toilettes hommes. La facture s'élève à 524,40 € TTC.

* L'assemblée générale de la société de chasse s'est déroulée le 25 septembre 2021.

Un hommage a été rendu à Michel Huet qui nous a quittés le 18 juillet 2021. Il a été le président de cette association durant 23 ans. C'est M. Patrick Jouanneau qui a été élu pour le remplacer. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

* Compte tenu des conditions encore incertaines dues au COVID et ses variants, il n'y aura aucune manifestation publique dans notre salle polyvalente jusqu'à la fin de l'année.

Néanmoins, comme l'an dernier, en décembre, des colis seront distribués aux personnes de plus de 70 ans, un repas festif livré à domicile sera proposé à tous les habitants de la commune et les enfants qui auront jusqu'à 10 ans recevront des cadeaux de Noël.

* Des devis d'élagage et de taille des haies ont été demandés à la société Fermé et à Sébastien Damier.

La séance est levée à 20h00